

CONSEIL DU 7^e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MARDI 28 JANVIER 2025

Le mardi 28 janvier 2025 à 18h37, les membres du Conseil du 7^e arrondissement de Paris se sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation adressée individuellement à chacun des conseillers par Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement, le mercredi 22 janvier 2025 pour l'ordre du jour conformément aux dispositions des articles L. 2122-7, L. 2122-8, L. 2122-15, L. 2122-17, L. 2511-25 et L. 2511-28 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Publication de l'ordre du jour a été faite à la même date sur le panneau de la Mairie prévu à cet effet et complétée le vendredi 24 janvier 2025 par l'ordre du jour complémentaire.

Étaient présents :

Madame Nicole BARTHÉLEMY, Monsieur René-François BERNARD, Monsieur Philippe de BRAQUILANGES, Madame Rachida DATI, Madame Emmanuelle DAUVERGNE, Monsieur Bruno DELGADO-D'IMPERIO, Madame Edith GALLOIS, Madame Josiane GAUDE, Monsieur Jean LAUSSUCQ, Madame Anne-Claire LEBELT, Monsieur Olivier LE QUÉRÉ, Madame Esmeralda MONPLAISIR, Monsieur Christophe POISSON.

Était absente et excusée :

Madame Marguerite CHEVREUL ayant donné pouvoir à Monsieur Jean LAUSSUCQ.

Monsieur Christophe POISSON est arrivé à 18h42 et a pris part au vote du projet de délibération 2025 DVD 22 et de tous les autres projets.



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MARDI 28 JANVIER 2025

- Désignation du secrétaire de séance. **07 2025 001**
- Adoption de la procédure d'urgence. **07 2025 003**
- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Arrondissement du lundi 9 décembre 2024. **07 2025 002**
- Mise en conformité du règlement municipal du changement d'usage à la loi du 19 novembre 2024 et au PLUb. **2025 DLH 44**
Rapporteur : **Mme Rachida DATI**
- Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Charlotte PERRIAND au 9, rue de Montalembert dans le 7^e arrondissement. **2025 DAC 282**
Rapporteur : **Mme Rachida DATI**
- Communication de la Maire de Paris. Acte 2 de la territorialisation des politiques municipales pour une ville du quart d'heure (communications sans vote). **2025 DDCT 39**
Rapporteur : **Mme Rachida DATI**
- Stationnement de surface. Dispositions diverses d'ajustement. **2025 DVD 22**
Rapporteur : **Mme Rachida DATI**
- Collèges publics parisiens. Dotations complémentaires de fonctionnement (99 875 euros), subventions d'équipement (2 328 345 euros) et subventions pour travaux (205 264 euros). **2025 DASCO 1**
Rapporteur : **Mme Rachida DATI**
- Avenant n° 2 à la convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage entre la Ville de Paris et la RIVP pour la construction d'un gymnase et d'une salle de sport (Îlot Saint-Germain) 7e. **2025 DJS 69**
Rapporteur : **Mme Rachida DATI**
- Signatures de convention. Participations au titre de l'année 2025 aux 6 M2A-DAC (Maisons des Aînés et des Aidants - Dispositif d'Appui à la Coordination), au titre des CLIC. **2025 DSOL 5**
Rapporteur : **Mme Rachida DATI**

CONSEIL DU 7^e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MARDI 28 JANVIER 2025

DÉLIBÉRATION MA07-25-001

OBJET : Désignation du secrétaire de séance. 07 2025 001

Le Conseil du 7^e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du mardi 28 janvier 2025 ;

Vu l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement ;

DÉLIBÈRE

Article unique : Monsieur Christophe POISSON et Madame Nathalie BADIER sont respectivement désignés comme secrétaire de séance et secrétaire de séance auxiliaire à l'UNANIMITÉ des membres présents.

Nombre de votants : 13

Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 13 (dont 1 pouvoir écrit et 1 absent lors du vote)

Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : /

Nombre d'abstentions : /

Ne prend pas part au vote : /



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MARDI 28 JANVIER 2025

DÉLIBÉRATION MA07-25-002

OBJET : Adoption de la procédure d'urgence. 07 2025 003

Le Conseil du 7^e arrondissement ;

Vu les articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Règlement Intérieur du Conseil du 7^e arrondissement ;

Vu la convocation adressée du 22 janvier 2025, par le Maire d'arrondissement, pour le Conseil d'Arrondissement du 28 janvier 2025 ;

Vu l'ordre du jour publié le 22 janvier 2025 et l'ordre du jour complémentaire publié le 24 janvier 2025 ;

Considérant la transmission tardive à la Mairie d'arrondissement d'un ou plusieurs projets du Conseil de Paris soumis à l'avis du Conseil d'Arrondissement :

* Collèges publics parisiens. Dotations complémentaires de fonctionnement (99 875 euros), subventions d'équipement (2 328 345 euros) et subventions pour travaux (205 264 euros).
2025 DASCO 1

* Avenant n° 2 à la convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage entre la Ville de Paris et la RIVP pour la construction d'un gymnase et d'une salle de sport (Îlot Saint-Germain)
7^e. 2025 DJS 69

* Signatures de convention. Participations au titre de l'année 2025 aux 6 M2A-DAC (Maisons des Aînés et des Aidants - Dispositif d'Appui à la Coordination), au titre des CLIC.
2025 DSOL 5

CONSEIL DU 7^e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MARDI 28 JANVIER 2025

DÉLIBÉRATION MA07-25-002 (suite et fin)

Après avoir entendu une communication de Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement, justifiant l'inscription à l'ordre du jour, en urgence, des projets désignés ci-dessus ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement ;

DÉLIBÈRE

Article unique : le Conseil du 7^e arrondissement approuve l'examen de l'ensemble des projets transmis selon la procédure d'urgence :

* Collèges publics parisiens. Dotations complémentaires de fonctionnement (99 875 euros), subventions d'équipement (2 328 345 euros) et subventions pour travaux (205 264 euros).
2025 DASCO 1

* Avenant n° 2 à la convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage entre la Ville de Paris et la RIVP pour la construction d'un gymnase et d'une salle de sport (Îlot Saint-Germain)
7^e. 2025 DJS 69

* Signatures de convention. Participations au titre de l'année 2025 aux 6 M2A-DAC (Maisons des Aînés et des Aidants - Dispositif d'Appui à la Coordination), au titre des CLIC.
2025 DSOL 5

Nombre de votants : **13**

Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : **13 (dont 1 pouvoir écrit et 1 absent lors du vote)**

Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : /

Nombre d'abstentions : /

Ne prend pas part au vote : /





CONSEIL DU 7^e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MARDI 28 JANVIER 2025

DÉLIBÉRATION MA07-25-003

OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Arrondissement du lundi 9 décembre 2024. **07 2025 002**

Le Conseil du 7^e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du mardi 28 janvier 2025 ;

Vu l'article L. 2121-23 § 2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement ;

DÉLIBÈRE

Article unique : Le procès-verbal de la séance du Conseil d'Arrondissement du lundi 9 décembre 2024 est adopté à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés.

Nombre de votants : **13**

Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : **13 (dont 1 pouvoir écrit et 1 absent lors du vote)**

Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : /

Nombre d'abstentions : /

Ne prend pas part au vote : /



CONSEIL DU 7^e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MARDI 28 JANVIER 2025

DÉLIBÉRATION MA07-25-004

OBJET : Mise en conformité du règlement municipal du changement d'usage à la loi du 19 novembre 2024 et au PLUb. **2025 DLH 44**

Le Conseil du 7^e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du mardi 28 janvier 2025 ;

Après avoir entendu une communication de Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement, rapporteur sur le projet de délibération n° **2025 DLH 44** ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement ;

DÉLIBÈRE

Article unique : La délibération du Conseil de Paris n° **2025 DLH 44** relative à la mise en conformité du règlement municipal du changement d'usage à la loi du 19 novembre 2024 et au PLUb est adoptée à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés.

Nombre de votants : **13**

Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : **13 (dont 1 pouvoir écrit et 1 absent lors du vote)**

Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : /

Nombre d'abstentions : /

Ne prend pas part au vote : /





CONSEIL DU 7^e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MARDI 28 JANVIER 2025

DÉLIBÉRATION MA07-25-005

OBJET : Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Charlotte PERRIAND au 9, rue de Montalembert dans le 7^e arrondissement. **2025 DAC 282**

Le Conseil du 7^e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du mardi 28 janvier 2025 ;

Après avoir entendu une communication de Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement, rapporteur sur le projet de délibération n° **2025 DAC 282** ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement ;

DÉLIBÈRE

Article unique : La délibération du Conseil de Paris n° **2025 DAC 282** relative à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Charlotte PERRIAND au 9, rue de Montalembert dans le 7^e arrondissement est adoptée à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés.

Nombre de votants : **13**

Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : **13 (dont 1 pouvoir écrit et 1 absent lors du vote)**

Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : /

Nombre d'abstentions : /

Ne prend pas part au vote : /

CONSEIL DU 7^e ARRONDISSEMENT



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MARDI 28 JANVIER 2025

DÉLIBÉRATION MA07-25-006

OBJET : Communication de la Maire de Paris. Acte 2 de la territorialisation des politiques municipales pour une ville du quart d'heure (communication sans vote). **2025 DDCT 39**

Le Conseil du 7^e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du mardi 28 janvier 2025 ;

Après avoir entendu une communication de Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement, rapporteur sur le projet de délibération n° **2025 DDCT 39** ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement ;

DÉLIBÈRE

IL N'Y A PAS EU DE VOTE POUR CE PROJET DE DÉLIBÉRATION





CONSEIL DU 7^e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MARDI 28 JANVIER 2025

DÉLIBÉRATION MA07-25-007

OBJET : Stationnement de surface. Dispositions diverses d'ajustement. **2025 DVD 22**

Le Conseil du 7^e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du mardi 28 janvier 2025 ;

Après avoir entendu une communication de Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement, rapporteur sur le projet de délibération n° **2025 DVD 22** ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement ;

DÉLIBÈRE

Article unique : La délibération du Conseil de Paris n° **2025 DVD 22** relative au stationnement de surface et plus particulièrement aux dispositions diverses d'ajustement est adoptée à l'**UNANIMITÉ** des suffrages exprimés.

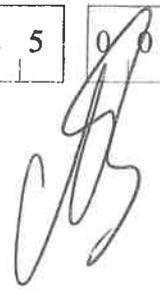
Nombre de votants : **14**

Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : **14 (dont 1 pouvoir écrit)**

Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : /

Nombre d'abstentions : /

Ne prend pas part au vote : /



CONSEIL DU 7^e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MARDI 28 JANVIER 2025

DÉLIBÉRATION MA07-25-008

OBJET : Collèges publics parisiens. Dotations complémentaires de fonctionnement (99 875 euros), subventions d'équipement (2 328 345 euros) et subventions pour travaux (205 264 euros). **2025 DASCO 1**

Le Conseil du 7^e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du mardi 28 janvier 2025 ;

Après avoir entendu une communication de Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement, rapporteur sur le projet de délibération n° **2025 DASCO 1** ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement ;

DÉLIBÈRE

Article unique : La délibération du Conseil de Paris n° **2025 DASCO 1** relative aux collèges publics parisiens et plus particulièrement aux dotations complémentaires de fonctionnement (99 875 euros), subventions d'équipement (2 328 345 euros) et subventions pour travaux (205 264 euros) est adoptée à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés.

Nombre de votants : **14**

Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : **14 (dont 1 pouvoir écrit)**

Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : /

Nombre d'abstentions : /

Ne prend pas part au vote : /





CONSEIL DU 7^e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MARDI 28 JANVIER 2025

DÉLIBÉRATION MA07-25-009

OBJET : Avenant n° 2 à la convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage entre la Ville de Paris et la RIVP pour la construction d'un gymnase et d'une salle de sport (Îlot Saint-Germain) 7e. **2025 DJS 69**

Le Conseil du 7^e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du mardi 28 janvier 2025 ;

Après avoir entendu une communication de Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement, rapporteur sur le projet de délibération n° **2025 DJS 69** ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement ;

DÉLIBÈRE

Article unique : La délibération du Conseil de Paris n° **2025 DJS 69** relative à l'avenant n° 2 à la convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage entre la Ville de Paris et la RIVP pour la construction d'un gymnase et d'une salle de sport (Îlot Saint-Germain) 7^e est adoptée à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés.

Nombre de votants : **14**

Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : **14 (dont 1 pouvoir écrit)**

Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : /

Nombre d'abstentions : /

Ne prend pas part au vote : /

CONSEIL DU 7^e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MARDI 28 JANVIER 2025

DÉLIBÉRATION MA07-25-010

OBJET : Signatures de convention. Participations au titre de l'année 2025 aux 6 M2A-DAC (Maisons des Aînés et des Aidants - Dispositif d'Appui à la Coordination), au titre des CLIC. **2025 DSOL 5**

Le Conseil du 7^e arrondissement ;

Vu l'ordre du jour de sa réunion du mardi 28 janvier 2025 ;

Après avoir entendu une communication de Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement, rapporteur sur le projet de délibération n° 2025 DSOL 5 ;

Sur proposition de Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement ;

DÉLIBÈRE

Article unique : La délibération du Conseil de Paris n° 2025 DSOL 5 relative à des signatures de convention, et plus particulièrement à des participations au titre de l'année 2025 aux 6 M2A-DAC (Maisons des Aînés et des Aidants - Dispositif d'Appui à la Coordination), au titre des CLIC est adoptée à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés.

Nombre de votants : **14**

Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : **14 (dont 1 pouvoir écrit)**

Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : /

Nombre d'abstentions : /

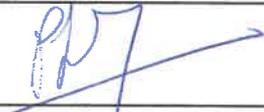
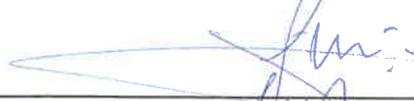
Ne prend pas part au vote : /



DÉLIBÉRATION

Conseil d'Arrondissement
SÉANCE DU MARDI 28 JANVIER 2025

FEUILLE DE PRÉSENCE

Mme Nicole BARTHÉLEMY	
M. René-François BERNARD	
M. Philippe de BRAQUILANGES	
Mme Marguerite CHEVREUL	
Mme Rachida DATI	
Mme Emmanuelle DAUVERGNE	
M. Bruno DELGADO-D'IMPERIO	
Mme Édith GALLOIS	
Mme Josiane GAUDE	
M. Jean LAUSSUCQ	
Mme Anne-Claire LEBELT	
M. Olivier LE QUÉRÉ	
Mme Esmeralda MONPLAISIR	
M. Christophe POISSON	



DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU MARDI 28 JANVIER 2025

CERTIFICAT

Le Maire du 7^e arrondissement,

Certifie que, conformément aux dispositions de l'article L 2131-1 du CGCT,

Les délibérations adoptées par le Conseil d'Arrondissement lors de sa séance du 28 janvier 2025 ont fait l'objet d'une publication électronique sur le site internet de la Mairie d'arrondissement le **03 FEV. 2025** pour une durée de 2 mois.

Fait à Paris, le **03 FEV. 2025**

Rachida DATI

